

Que l'on regarde comme légitimes la polygamie et le divorce, ou qu'on les considère comme blessant la conscience d'après la foi que l'on professe, la législation n'a point à s'occuper de cette différence d'opinion.

Que le Polythéisme revienne avec tous les dieux de l'Olympe, notamment Bacchus et Vénus, ou que le Christ réclame l'empire du monde avec sa croix : peuples, croyez ce que vous voudrez, l'Evangile, le Coran, le code religieux et moral du paganisme, c'est une bagatelle qui ne saurait exciter le souci de votre gouvernement.

Que les querelles religieuses les plus acharnées aient lieu entre les esprits, la paix extérieure de la société civile ne peut avoir à en souffrir ; et elle n'a pas à s'occuper où se trouve la vérité dans ces débats.

Oui, sur tous les points les plus importants pour les hommes, les plus propres à déterminer leur conduite, que l'erreur ou la vérité domine dans la société, cela ne saurait avoir aucune suite fâcheuse pour celle-ci, et si toutefois des difficultés en résultent, le glaive de l'autorité politique ramènerait facilement l'ordre.

Qu'on le sache donc : l'indépendance politique en matière de religion, la tolérance de toutes les erreurs dans l'ordre spirituel, la non intervention absolue entre Dieu et le diable se disputant les esprits et les cœurs : voilà la perfection de l'ordre politique, voilà le grand principe de la civilisation moderne, voilà ce qui doit être à jamais sa gloire.

Qu'ai-je entendu ? Ah ! ici ce n'est pas l'accent du délire causé par une fièvre ordinaire : c'est celui d'une terrible aberration produite par l'usage fréquent du funeste breuvage des doctrines empoisonnées et irritantes du siècle ; c'est à son paroxysme, le *delirium tremens* des esprits, délire qui trouble celui en qui il se voit, et qui doit faire trembler la société où il se manifeste, à cause des conséquences fatales qui en résulteraient, s'il devenait commun. La démence dégénère souvent en furie. De terribles violences sociales ont été et peuvent être encore la suite des maladies intellectuelles.

XVI

Je sais ce que l'on tenterait de répondre à ces considérations : Un gouvernement, dirait-on, peut ne s'occuper nullement des doctrines religieuses et toutefois réprimer des immoralités flagrantes. Il y a dans la société des idées générales sur le juste et l'injuste, le